

Gestion des forêts au Brésil, la parole aux acteurs

Au vu de l'actualité récente, **Commerce International du Bois** a souhaité consacrer un dossier sur le Brésil en rappelant les données essentielles de sa géographie, son organisation administrative mais aussi et surtout en mettant en lumière les initiatives privées et publiques de gestion durable des forêts. La rédaction a donné la parole à des acteurs ayant une parfaite connaissance du terrain qui, sans chercher à nier la réalité de la déforestation dans le pays, présentent des actions concrètes qui permettent d'aboutir à une production responsable de bois, garante de la préservation de l'environnement et d'un développement économique des populations.

Cristina Galvão Alves ingénieure forestière, fonctionnaire du Service Forestier Brésilien, explique les pratiques de gestion forestières mises en œuvre par le gouvernement dans les forêts publiques tandis que **Gilles Moynot** directeur technique de l'ONF International (ONFI), **Stéphane Hallaire** fondateur de Reforest'Action, et **Rui Pedro A Ribeiro** consultant brésilien pour IDH (the sustainable trade initiative) présentent les initiatives privées mises en place au Brésil. **Frédéric Amiel**, chercheur à l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales) donne quant à lui son point de vue sur la situation, évoque des solutions pour limiter la dégradation des forêts et ses espoirs liés aux travaux menés dans le cadre de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI). Nous revenons également sur la procédure de diligence raisonnée LCB, ses pistes de renforcement, et l'illustration de son application au Brésil à travers le témoignage de **Franck Santos**, directeur de Tradelink France et membre de LCB. Retrouvez ci-dessous la totalité des témoignages :

Entretien avec Cristina Galvão Alves, ingénieure forestière, Master in Science en Science de Forêts Tropicales, Docteur en Science Forestière, fonctionnaire du Service Forestier Brésilien.

Qu'est-ce que le [Service Forestier Brésilien \(SFB\)](#)

Département du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement brésilien, son rôle est de promouvoir la gestion durable des forêts brésiliennes tout en visant l'intégration du développement forestier à l'agenda économique et stratégique du pays. Pour mener à bien sa mission, le SFB met en œuvre différents outils pour la promotion de chaînes de production de bois issus de forêts gérés durablement mais aussi, pour la promotion de forêts plantées, de concessions forestières, d'inventaires forestiers nationaux et de la mise en place du registre environnemental rural. Le programme de concession forestière du SFB couvre actuellement 1,05 million d'hectares à travers 18 contrats en vigueur dans les États du Rondônia et du Para. Le régime de concession forestière protège ces zones contre les incendies, les invasions de terres, les vols de bois et contribue à éliminer le commerce illégal du bois et à générer des emplois et des revenus au niveau des États et des municipalités.

Pouvez-vous nous parler de la forêt brésilienne, notamment de sa superficie, de sa répartition publique/privée, ... ?

Le Brésil est situé en Amérique du Sud. Sa superficie de 851 millions d'hectares dont 59% sont composés de forêts plantées ou naturelles, avec six biomes (cinq terrestre et un maritime).

Le Brésil est un des pays possédant la plus grande diversité biologique dans le monde.

Parmi les différents types de végétation qui composent notre pays, il existe deux formations de forêts tropicales et humides (la Forêt Atlantique et l'Amazonie), deux forêts d'environnements secs (la Caatinga et le Cerrado), une formation de plaine inondable (le Pantanal) et une formation de champs naturels (la Pampa).

Jusqu'à ce jour, les concessions forestières sont situées dans le biome amazonien, ce qui correspond à 49,3 % de la superficie totale du Brésil.

Les forêts brésiliennes, naturelles ou plantées, ont deux types de domaines : publiques et privées.



Les forêts publiques peuvent appartenir aux trois niveaux de gouvernement : fédéral, départemental et municipal et ont plusieurs objectifs : les aires protégées, les réserves extractives, les projets de peuplement, et les territoires indigènes.

Les concessions forestières sont mises en œuvre dans des forêts publiques destinées aux pratiques de gestion forestière à chaque niveau de gouvernement.

Les forêts publiques fédérales concessionnées sont situées dans des « Forêts Nationales » et des « Zones de Protection de l'Environnement », qui sont des catégories de zones protégées destinées à une production durable résultant de la gestion des ressources forestières ou compatibles avec celle-ci. L'étendue des zones éligibles pour la mise en œuvre des concessions forestières est actuellement de 17,2 millions d'hectares, ce qui correspond à 5,6 % des forêts publiques disponibles dans le pays.

Le Service Forestier Brésilien publie un livret qui présente les principales informations sur les forêts du Brésil. Le livret, en anglais, est [accessible ici](#).

Quels sont les principaux débouchés de la ressource forestière (bois d'industrie, bois énergie, bois d'œuvre) ?

La production du bois au Brésil provient de forêts plantées, de l'aménagement durable des forêts naturelles et des autorisations de déforestation.

Les forêts plantées utilisent surtout deux genres d'espèces exotique au Brésil : l'Eucalyptus et le Pinus. La plus grande partie des bois produits est destinée à la fabrication de cellulose et de papier, mais elle est aussi destinée à production de différents types de panneaux, à la construction d'édifices, de meubles, et à l'énergie.

Les bois d'origine native (qui proviennent de forêts naturelles), surtout en Amazonie, ont comme principales utilisations : le bois d'œuvre, la production de panneaux, la fabrication de meubles, et les résidus sont destinés à la génération d'énergie.

Quels sont les principaux textes qui font référence en matière de gestion des forêts (ex. code forestier...), les champs de compétence des différents ministères (Agriculture, Environnement...) et les grandes orientations en matière de politique forestière ?

Concernant la protection et l'aménagement durable de la végétation native du pays, en incluant les différents types de forêts, le principal texte est la Loi de la Protection de la Végétation Native, établi en mai 2012.

La gestion, la protection et le contrôle de la forêt et du déboisement sont réalisés par les structures gouvernementales dédiées à l'environnement, au niveau fédéral et départemental.

Au niveau fédéral il s'agit du Ministère de l'Environnement, de l'IBAMA (Institut National de l'Environnement et des Ressources Naturelles Renouvelables), et de l'ICMbio (l'institution responsable de la gestion des zones protégées).

En mars 2006, avec la publication de la loi sur la gestion des forêts publiques, nous avons le cadre juridique nécessaire pour faire des concessions forestières dans le pays et la création du Service Forestier Brésilien pour gérer les concessions forestières au niveau fédéral.

Le Service Forestier Brésilien est un département du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Approvisionnements. Notre mission est la promotion de la gestion durable des forêts brésilienne, en visant l'intégration du développement forestier à l'agenda économique et stratégique du pays.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le contenu des plans d'aménagement, ont-ils un caractère obligatoire, des contrôles sont-ils diligentés ?

L'aménagement forestier a pour objectif d'obtenir des avantages économiques, sociaux et environnementaux, en respectant les mécanismes de soutien de l'écosystème géré et en envisageant l'utilisation de plusieurs essences de bois et des produits non-ligneux, ainsi que l'utilisation d'autres biens et services forestiers.

Plus spécifiquement, pour la production du bois, il y a un ensemble des pratiques liées à la cartographie des forêts et des arbres, à la planification et à l'exécution d'abattage des arbres et du traînement des grumes, à la construction d'infrastructures (parcs de stockage, routes et ponts) visant à minimiser

l'impact sur la forêt restante et respectant la capacité à reconstituer le stock extrait au cours d'un cycle de coupe.

Selon les réglementations du gouvernement brésilien, la limite d'extraction concernant l'intensité de coupe est située entre 21 et 30 m³/ha, avec des cycles de coupe compris entre 25 et 35 ans. Ces volumes extraits correspondent à la récolte de 4 à 6 arbres par hectare de forêt pour chaque cycle de coupe.

Au niveau fédéral, la pratique de l'aménagement forestier est une activité soumise à une licence d'exploitation forestière donnée par l'IBAMA, qui est l'agence nationale pour l'environnement.

L'émission de licences d'exploitation forestière est subordonnée à l'approbation du plan de gestion forestière et à la délivrance d'autorisations d'exploration forestière, renouvelées chaque année. Et, oui, il est obligatoire de posséder une licence pour pratiquer l'aménagement des forêts naturelles, soit en forêts publiques, soit en forêts privées.

Le transport du lieu d'origine des grumes (dans la forêt) jusqu'à la transformation finale et son exportation sont contrôlés au moyen des « documents d'origine forestière » (DOF).

L'IBAMA réalise, chaque année, une visite technique sur les zones sous licence afin de vérifier le respect des exigences techniques et légales accordées au moment de l'émission de la licence.

Les gouvernements départementaux sont chargés de licencier des plans d'aménagement pour les forêts privées et pour les forêts sous leur domaine.

Le développement agricole fait peser une pression importante sur les surfaces forestières, quelles sont les pistes d'actions possibles pour redonner de la valeur à la forêt et les préserver ? (ex. marchés du carbone)

La maintenance de la couverture forestière doit être faite à travers un contrôle du déboisement et de l'exploitation illégale du bois en conjugaison avec des efforts pour la promotion de la production durable des produits forestiers (bois et non ligneux). Cela veut dire qu'il faut des politiques de contrôle et de fiscalisation ainsi que des politiques publiques de promotion de la production durable tout en visant le développement économique des régions avec grande présence de forêts. Cette production peut être au niveau industriel ou au niveau des communautés.

Une autre manière de promouvoir la protection et la conservation des forêts seraient des politiques publiques liées aux paiements pour les services environnementaux.

Les contributions données pour soutenir la gestion des forêts, la maintenance des différentes formes de vie (habitat de milliers d'espèces d'animaux et de végétaux), les services liés à la qualité de l'air et des eaux, à l'équilibre climatique devraient être rémunérées.

Certaines essences de bois comme l'Ipé ont connu un engouement important provoquant une tension sur les prix avec des risques d'illégalité associés. Comment éviter ce phénomène et quelles sont les pistes d'actions possibles (ex. développement de plantations certifiées, caractérisation d'essences alternatives, contrôles renforcés...) ?

Indépendamment de l'espèce du bois, je crois que les deux principales actions qui doivent être mise en place pour la promotion de la conservation des espèces sont :

- (a) L'acquisition des bois avec la garantie d'origine légale, soit à travers des certifications, soit à travers l'utilisation d'un système de chaîne de traçabilité permettant l'identification du chemin fait par le bois depuis le terrain en passant par sa transformation dans l'industrie et par son exportation jusqu'au consommateurs, comme le système développé par le Service Forestier Brésilien ; et
- (b) L'intérêt et la disposition des entrepreneurs, des marchands et des consommateurs pour connaître, produire et utiliser des espèces alternatives, ce qui permettra la réduction de la pression pour l'exploitation de seulement quelques espèces qui ont une basse occurrence d'individus par hectares, et dont le bois peut être substitué par une autre espèce avec des qualités et caractéristiques similaires.

Entretien avec Gilles MOYNOT, Directeur technique à l'ONFI International (ONFI)

Qu'est-ce que l'ONFI ?

Depuis sa création en 1997, ONFI International valorise à travers le monde le savoir-faire français, en matière de gestion forestière. Filiale de l'Office National des Forêts français (ONF), la force d'ONFI réside dans sa double approche d'intervention :

- la gestion de grands projets de coopération internationale ;
- l'activité de conseil et d'expertise.

Quatre grandes missions

- Évaluer et gérer durablement les écosystèmes forestiers
- Développer et aménager les territoires
- Favoriser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Lutter contre la déforestation grâce à la télédétection

Une expertise pluridisciplinaire et hautement qualifiée

- Des interventions dans plus de 40 pays depuis sa création en 1997
- Une équipe multilingue issue de 7 nationalités
- Une implantation permanente dans 3 pays : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire
- Un chiffre d'affaires groupe de près de 6 millions d'euros



Pouvez-vous nous parler des missions de l'ONFI et de ses projets ?

L'ONFI est une société qui appartient à 100 % à l'ONF et donc à l'État, nous sommes une entreprise publique. Nous sommes entre soixante et soixante-dix personnes dans le monde.

Au siège, nous faisons de l'appui aux filiales mais nous avons également une activité de bureau d'études. Ce qui fait la particularité de l'ONFI c'est qu'au-delà de répondre à des appels d'offre, nous sommes porteurs et gestionnaires de projets sur le long terme : en Amérique latine, nous faisons de la gestion de projets sur des sites où nous sommes présents et intervenons depuis vingt ans, le cas par exemple du département de Huila en Colombie.

Nous développons aussi des projets pour les populations parce qu'il y a un réel intérêt, un engagement de leur part, parce qu'elles nous reconnaissent.

En France, nous appuyons les filiales ayant une implantation locale et nous investissons beaucoup dans la recherche et le développement de projets innovants. Nous travaillons ainsi sur les services écosystémiques et des systèmes d'alertes à la déforestation. Enfin, nous avons aussi l'enjeu de valorisation de l'expertise française à l'étranger et on nous demande parfois d'accueillir des délégations étrangères.

Les projets sur lesquels l'ONFI travaille sont assez différents d'un pays à l'autre. Aujourd'hui pour chaque projet, nous dédions une équipe. Nous sommes par exemple en Côte d'Ivoire pour le projet d'inventaire faunique et forestier national, au Brésil, avec la gestion d'une « fazenda », une ferme en front pionnier amazonien dont nous sommes gestionnaires depuis vingt ans et en Colombie, la plus ancienne filiale qui existe aussi depuis vingt ans. En Colombie, les projets sont très orientés sur le développement rural et la biodiversité, la gestion des fronts de déforestation, des questions d'aménagement du territoire pour des populations fragiles, la gestion d'aires protégées ou bien des projets de reforestation.

Quelle est votre mission en tant que Directeur technique à l'ONFI ?

L'ONFI étant une petite entreprise mais ayant tout de même des filiales en Amérique du Sud et en Afrique, les relations entre les filiales et le siège sont une partie importante de mon travail. Mon rôle est aussi d'appuyer le Directeur général pour définir l'orientation du groupe, d'assurer le management quotidien des équipes basées à Paris, le suivi technique des études pour s'assurer que l'étude est d'un niveau technique satisfaisant et correspond aux attentes du client, et la supervision technique des

projets réalisés par l'ONFI. Enfin, je m'attache à entretenir les relations partenariales avec les bailleurs, les décideurs ou les partenaires techniques.

Quel est l'historique de la présence de l'ONFI au Brésil ? Vous gérez une ferme en Amazonie, une "Fazenda", pouvez-vous nous en parler ?

Nous sommes en effet présents au Brésil, en Amazonie, à travers la fazenda Sao Nicolau, ferme typique de ce territoire. Aujourd'hui elle est gérée par une équipe d'une quinzaine de personnes dont deux ingénieurs et du personnel technique. Au départ, ce projet a été porté et financé il y a vingt ans par l'ONF et Peugeot afin de créer un puits de carbone : faire de la plantation d'espèces natives et de la compensation carbone. Pour Peugeot, le but était surtout de promouvoir un projet de reforestation en Amazonie. Cette fazenda est d'une superficie de dix mille hectares et est située dans le nord-ouest du Mato Grosso à la limite des états de l'Amazonas et du Pará. On est vraiment dans le sud du massif amazonien. Au Mato Grosso il y a principalement de l'exploitation agricole, alors que dans l'État de l'Amazonas, la forêt est dédiée à l'exploitation forestière. Lorsque la fazenda a été acquise par notre filiale, il y avait beaucoup de forêts autour ; aujourd'hui, après vingt ans, on se retrouve au milieu d'une zone totalement déforestée pour l'élevage extensif. Nous sommes heureusement toujours connectés au massif amazonien par le nord. Au départ, environ huit mille hectares de cette ferme étaient encore couverts de forêt naturelle avec une biodiversité extrêmement riche. Nous avons planté ou restauré, en vingt ans, les deux mille hectares restants qui avaient été déforestés et transformés en pâturages : deux millions cinq cent mille arbres ont été plantés, avec cinquante essences différentes, principalement des essences indigènes mais également du teck.

Quels sont les projets et objectifs à venir de cette ferme ?

Au vu de la situation actuelle (dans le centre du Mato Grosso, l'avancée du soja est la principale cause de la déforestation, dans le nord c'est l'élevage bovin extensif), sachant que nous avons un site appartenant à l'Amazonie, nous essayons de passer du projet puits de carbone à un projet plus innovant pour en faire une vitrine de ce que peut être une approche multifonctionnelle de la forêt et des territoires amazoniens : ne pas se limiter à faire un puits de carbone mais voir aussi de quelle manière on peut valoriser durablement la ressource forestière. Nous pourrions par exemple vendre une partie du teck, développer l'écotourisme, améliorer toute la partie agroforesterie. Nous avons mis en place un peu de sylvopastoralisme mais il y a sûrement une possibilité d'améliorer ce travail en allant de la naissance des veaux jusqu'à leur fin de vie. Les noix du Brésil sont aussi un sujet important pour nous : les noyers du Brésil sont protégés et n'ont pas le droit d'être coupés. La particularité de cette espèce c'est qu'elle ne produit plus de noix lorsqu'elle est isolée de la forêt et ne se trouve plus mélangée dans la canopée. Or dans la zone dans laquelle nous nous situons, le seul endroit riche en noyers du Brésil qui produisent encore des noix est la Fazenda. Ainsi, les éleveurs qui habitent autour de la fazenda avec des revenus assez faibles ont monté une association et viennent collecter les noix du Brésil. Cela leur procure un supplément de revenu loin d'être négligeable. Entre quinze et vingt tonnes sont collectés chaque année et l'ONFI récupère entre 5 et 10 % de ce qui est collecté. Ce système assez vertueux nous permet d'assurer la sécurité du site. Mais d'autres choses peuvent être valorisées en termes d'agroforesterie, comme le café, ou encore des colorants naturels tels que le Roucou ou l'huile de Copaiba produite par des essences locales.

Mais nous souhaitons améliorer ce système : à l'avenir nous pourrions acquérir un pressoir pour pouvoir gérer la filière huile de noix de A à Z, associer les associations locales pour leur assurer un revenu pérenne et stable. Nous essayons de traiter toutes les activités possibles qu'on peut imaginer sur une forêt, la vente de bois, y compris d'espèces exotiques plantées, la valorisation du bois d'œuvre dans un esprit d'aménagement durable (un plan d'aménagement a été validé), la partie agroforesterie comme alternative productive durable: voir la forêt comme un écosystème qui peut être utile, rentable sur le long terme, faire de l'éducation à l'environnement, avec les écoles mais aussi avec les étudiants, accueillir les projets de recherche. De nombreux chercheurs de tout le continent américain viennent tous les ans travailler sur le site, beaucoup de publications ont été faites, près d'une quarantaine de nouvelles espèces pour la science ont été décrites sur la fazenda. Le but est de mieux

coordonner ces projets de recherche, pour que l'information soit capitalisée, qu'elle puisse être valorisée à l'extérieur et pour pouvoir mieux anticiper. Nous souhaitons vraiment être un site pilote, modèle de ce que peut être une approche multifonctionnelle de la forêt.

Sur le site nous avons également une pépinière vouée à la vente de plants pour des projets de reforestation dans le Mato Grosso. Nous produisons vingt-cinq mille plants par an, y compris des essences à forte valeur ajoutée comme de l'Ipé (*Handroanthus impetiginosus*) et du noyer du Brésil (*Bertholletia excelsa*), ce qui nous permet de faire de l'enrichissement de la forêt en ciblant certaines essences.

Sur le sujet de l'écotourisme, un projet de thèse a été développé sur le singe hurleur pour voir quelles étaient leurs sources de nourriture, à quelles périodes et sur quels arbres. Derrière ce projet ce qui est intéressant c'est que cela permet de faciliter l'observation des animaux en réduisant le dérangement, en sachant à quels endroits et à quelles périodes de l'année ils vont aller s'alimenter. Une partie de la forêt est en réserve naturelle intégrale, sans aucune activité humaine, pour préserver la biodiversité. Une grosse partie de la faune victime de la déforestation vient se réfugier dans la fazenda, ils peuvent remonter par le nord dans la forêt amazonienne. Le site est assez réputé pour l'observation des aigles Harpie, un immense oiseau de proie dit « mangeur de singes »,... il y a même des jaguars mais ils restent difficiles à observer.

Le but aussi sur le site est de travailler avec d'autres partenaires comme le CIRAD ou l'ICV localement. Le site devrait faire partie de sites pilotes d'un projet de l'AFD « Territoires amazoniens » annoncé cet été par le Ministère des affaires étrangères, dont un des objectifs est de développer la certification des territoires afin que certains produits puissent être un jour labellisés « zéro déforestation ».

En termes de déforestation, quelle est la situation actuelle au Brésil ?

La déforestation au Brésil, ce n'est pas nouveau. Les taux observés cet été ne sont pas les taux historiques les plus élevés, en revanche il y a une vraie recrudescence de la déforestation par rapport aux dernières années. Les taux les plus élevés datent de 2004 avec quasiment 27 000 km² de déforestation et en 2018 nous étions à 8 000 km² de déforestation. Il y a eu une vraie politique pour essayer de lutter contre la déforestation qui a porté ses fruits au début des années 2010 avec des années où la déforestation est descendue à 5000 km² par an. Mais nous constatons que depuis un an et particulièrement cette année, une hausse très importante des alertes à la déforestation et des nombreux incendies, les chiffres sont alarmants avec une explosion des alertes déforestation INPE/DETER qui ont été multipliées par trois en août par rapport à l'an dernier.

Autour de la fazenda il y a des feux aussi, allumés par des gens présents depuis longtemps que nous connaissons et qui savent que c'est illégal, ce sont des feux relativement maîtrisés. Mais il y a aussi des zones dans lesquelles des feux incontrôlés sont allumés et qui s'inscrivent dans un processus de plusieurs années visant à supprimer la forêt pour pouvoir à terme transformer ces zones en terres agricoles.

Au Brésil, les gens considèrent que tant que les terres sont couvertes de forêts, elles n'ont pas de valeur. Les premières années, après avoir récupéré les quelques bois qui ont une forte valeur, les personnes responsables de la déforestation auront tendance à mettre le feu pendant un, deux, trois ans, jusqu'à ce que la terre soit « nettoyée ». Plus la terre est nettoyée, plus elle est prête à être mise en culture et plus elle prend de la valeur. Un foncier couvert de forêt n'a quasiment pas de valeur. Une terre déforestée va commencer à avoir de la valeur et elle en prendra encore plus lorsqu'elle commencera à être plantée. Derrière ce processus, il y a une volonté d'accaparement des terres.

Y-a-il tout de même une prise de conscience de cette dégradation de l'environnement au Brésil ?

Même si la situation est très inquiétante, il est important ne de pas mettre tout le monde dans le même sac. Il y a quelques rares acteurs de l'agrobusiness qui sont inquiets de la déforestation illégale. Ils craignent que le soja brésilien ne représente pour les consommateurs qu'un produit de la déforestation comme cela peut l'être pour l'huile de palme. Ils ont aujourd'hui un comportement relativement sain. Ils restent rares mais ils existent et ont pris conscience qu'on ne peut pas tout détruire.

Aujourd'hui il y a un système corporatiste, bien organisé avec des sommes colossales en jeu et des petites gens qui mettent le feu sur plusieurs années mais qui ne sont finalement que des exécutants. C'est un processus qui est long et dont on ne sait pas bien qui est responsable, c'est pour cela que c'est compliqué.

Les scientifiques ont aussi peur de l'impact climatique à l'échelle régionale. En laissant s'installer et s'intensifier la déforestation en Amazonie, nous pourrions provoquer à terme un changement des flux globaux à l'échelle de l'Amérique latine notamment le cycle l'eau et la pluviométrie : l'emballement d'une machine que nous ne serions plus capables d'arrêter. L'Amazonie couvre neuf pays et la zone de forêt est tellement grande que cela aura un impact sur le climat régional.

Pouvez-vous nous parler de la différence entre la politique des gouverneurs et la politique nationale ?

En effet, il faut bien faire cette différence. Certains gouverneurs d'État veulent respecter leurs engagements en termes de lutte contre la déforestation. Ils sont réellement convaincus de leurs responsabilités en termes de gestion de l'environnement.

Mais les gouverneurs manquent de pouvoir sur le terrain car la police de l'environnement est gérée en partie par eux et en partie par l'État fédéral, or ils n'ont ni l'appui de l'armée ni les moyens suffisants pour protéger les forêts.

Il y a déjà eu des cas de tolérances zéro, où l'on vient saisir les outils de production, les tracteurs, etc. mais il faut des moyens pour le faire. Le Mato Grosso a été montré du doigt car il a été longtemps l'État le plus déforesté bien que la situation s'améliore un peu.

Tout cela veut dire qu'on peut travailler au Brésil. Il faut choisir les acteurs et à quel niveau on veut intervenir. Au niveau local par exemple, beaucoup de choses peuvent être faites.

Vous utilisez un système d'observation satellite, en Amazonie, quelles données vous permet-il d'étudier ?

Nous avons un système d'observation satellite très efficace qui a été mis au point en Guyane avec l'ONF. Il s'agit d'utiliser les images Sentinel qui sont des images Radar dont la particularité est de pouvoir s'affranchir de la couverture nuageuse, ce qui est très important en climat tropical humide. Nous sommes en train de tester cet outil sur l'Amazonie colombienne dans le Guaviare et nous prévoyons de le développer sur notre site du Mato Grosso.

Que pensez-vous des projets de replantation au Brésil ?

En termes de surface, le Brésil s'est engagé à reforester 12 millions d'hectares mais, comparé à ce qui part, cela n'a rien à voir. Et il est important de prendre conscience qu'un hectare déforesté et un hectare replanté n'ont pas du tout la même valeur du point des biens et services forestiers : la biodiversité, l'eau, le carbone,... Il faut aussi faire la différence entre une plantation et une restauration forestière où l'on tente de recréer un milieu qui a disparu, un processus qui prend des dizaines voire des centaines d'années. En termes de carbone, on sait qu'une forêt naturelle stocke en moyenne quarante fois plus de carbone qu'une forêt plantée. Quand on est sur du mono spécifique il est clair que la capacité d'adaptation de la forêt au changement climatique est bien moindre, on le voit aujourd'hui en France avec les attaques de scolytes sur des forêts d'épicéa par exemple qui sont incapables de s'adapter à une modification du climat et qui deviennent sensibles à ce type de ravageurs. La priorité est de limiter la déforestation ou de trouver des systèmes d'exploitation de la forêt qui permettent une cohabitation entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité.

Comment pouvons-nous agir en France en tant que professionnel du commerce du bois pour limiter la déforestation ? Et en tant que consommateur ?

Il y a une responsabilité du consommateur qui doit savoir ce qu'il achète : il devrait acheter des produits tracés et/ou certifiés. Localement il y a un problème de gouvernance pour que les lois soient appliquées et que les systèmes soient plus vertueux. Mais je pense qu'il y a différents niveaux d'interventions : au niveau international dans les grandes conventions, notamment le sommet des

Nations-Unies pour que les dirigeants s'engagent, il y a un niveau États et gouvernement fédéral pour que les politiques soient claires, mises en œuvre et respectées avec une intervention sur le territoire quand la loi est enfreinte. Il faut aussi développer des projets locaux qui montrent aux gens quelle est la voie : s'il n'y a que de la répression cela n'a aucun intérêt, il faut développer un système qui permette aux populations d'avoir un mode de vie durable. Enfin, il y a nos actions avec la déforestation importée : dans quelle mesure les français sont-ils capables de mieux consommer ? En consommant local et lorsqu'ils ne peuvent pas, en consommant certifié.

Entretien avec Stéphane Hallaire, fondateur de Reforest'Action



Qu'est-ce que [Reforest'Action](#) ?

Reforest'Action est une entreprise créée en 2010 qui a pour mission de restaurer des forêts dégradées et de créer de nouvelles forêts. Nous intervenons en France métropolitaine et dans une quinzaine de pays dans le monde (Amérique du Sud, Afrique, Asie), suite à des tempêtes, maladies, attaques d'insectes (scolytes par exemple), incendies, périodes de sécheresse, etc. Les premiers projets ont eu lieu au Sénégal, puis au Pérou et en Inde. Les projets en France ont vu le jour en 2014 et aujourd'hui 70% des arbres que nous plantons se trouvent sur le territoire français. Nous faisons également de la plantation sur friche. Nous sommes très liés à la filière bois car nous restaurons des forêts qui ont un rôle économique, environnemental et social. Au Brésil nous faisons notamment de l'agroforesterie et nous travaillons surtout sur la dimension sociale en soutenant les villageois dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Nous sommes là-bas dans une logique d'aide au développement.

Depuis la création de l'entreprise, plus de quatre millions d'arbres ont été plantés et c'est en très nette accélération puisque nous avons mis sept ans à planter un million d'arbres, un an à planter un deuxième million et en 2019, nous allons en planter trois million et demi.

Comment vous est venue l'idée de créer Reforest'Action ?

Ingénieur centralien de formation, j'ai travaillé douze ans dans le conseil en organisation pour des grands comptes en France et au Royaume-Uni. Mais je voulais avoir une activité professionnelle plus en phase avec mon intérêt pour l'environnement. Je me suis rendu au Sénégal en 2010 pour découvrir ce qu'est un projet d'agroforesterie. C'est une solution que j'ai trouvée assez miraculeuse car l'on agit à la fois pour l'environnement, l'économie mais aussi pour le développement social.

Comment fonctionnez-vous ?

Nous sommes aujourd'hui une quinzaine de personnes basées en France. Nous avons un pôle « forêt » qui regroupe des ingénieurs agronomes et forestiers dont la mission est d'identifier et d'analyser le potentiel des projets qui nous sont soumis en collaboration avec les propriétaires, gestionnaires, ONG, etc. Une fois la plantation réalisée, nous assurons le suivi des arbres dans la durée avec ces mêmes parties prenantes. Certains membres du pôle « forêts » sont spécialisés sur les forêts françaises, d'autres sur les forêts européennes et encore d'autres sur les forêts tropicales. Il y a également un pôle « relation entreprises » pour répondre aux demandes d'entreprises. Un troisième pôle les accompagne dans leur communication. Nous sommes actuellement dans une période passionnante à très forte croissance où nous avons énormément de demandes auxquelles nous essayons de répondre au mieux. Dans ce contexte, nous avons mis en place un processus éthique et un comité éponyme qui nous aident à encadrer notre gouvernance et la communication réalisée par les entreprises qui nous financent. Nous avons également un pôle « particuliers » avec plus de cent mille citoyens ayant planté des arbres au cours des dernières années, ainsi qu'un pôle « administratif ».

Concrètement, nous collectons des fonds auprès d'entreprises, « les contributeurs », et de particuliers qui souhaitent agir en faveur de l'environnement en plantant des arbres et en restaurant des forêts.

Nous leur proposons des projets forestiers répondant à un cahier des charges qui doit permettre de renforcer les différents services écosystémiques forestiers sur le long terme : la biodiversité, le stockage carbone, l'emploi, en intégrant également la dimension sociale.

Chaque année en France, nous lançons un appel à projets avec, par exemple pour 2019, deux millions d'arbres à planter. Pour ce qui concerne l'Europe et le monde, nous avons moins de visibilité sur les volumes, donc nous allons chercher les projets quand une entreprise nous demande d'intervenir dans la durée dans un pays.

En France, les arbres sont plantés dans des forêts publiques et privées et nous travaillons avec des gestionnaires forestiers. Ces derniers nous proposent des projets avec les essences qu'ils aimeraient trouver. Après analyse de leurs projets et en fonction de notre cahier des charges, nous validons avec eux ce qui sera mis en terre. Notre principale demande c'est qu'il y ait une diversité d'essences afin que les forêts soient plus résilientes aux aléas naturels et manifestations du changement climatique. Les arbres plantés sont le plus souvent adaptés au climat local, au sol et au tissu industriel de la région. Certains de ces arbres sont destinés à être exploités et à alimenter la filière. Nous demandons par la suite une gestion durable des forêts sur lesquelles nous intervenons.

Dans les pays en voie de développement, au Brésil, au Sénégal, etc., nous travaillons sur des projets sociaux en faisant de l'agroforesterie. Nous intervenons dans des régions où il y a une très forte compétition entre les surfaces agricoles et forestières. Les paysans déforêtent pour diverses raisons : cultiver de façon intensive le soja par exemple, produire du charbon de bois pour se chauffer et cuisiner ou encore pour construire leur maison avec le bois environnant. La plupart du temps ils possèdent un champ et nous travaillons avec eux pour y réintroduire des arbres en haie ou en plein champ mais avec de grands espacements pour qu'ils puissent associer leurs cultures à la plantation d'arbres. De cette manière, ils bénéficient toujours du produit de leur culture mais, en plus de cela, des fruits des citronniers, manguiers, anacardiens, etc. qu'ils pourront vendre sur les marchés pour avoir un complément de revenus et une alimentation plus diversifiée. Ce qu'on cherche surtout c'est l'impact social : aider les gens à se sortir de la pauvreté.

De quelle manière intervenez-vous au Brésil ?

Au Brésil, nous soutenons à la fois l'agroforesterie et la restauration de la forêt. Nous sommes présents dans l'État du Rondônia qui est très fortement déforesté par les grands industriels mais aussi par les petits paysans qui, pour subvenir à leurs besoins, brûlent des forêts pour y mettre du bétail ou du soja. Via l'agroforesterie, nous proposons aux petits producteurs une alternative durable à l'agriculture intensive qui épuise les sols et entretient le cercle sans fin de la déforestation. En effet, une fois la terre épuisée par la culture intensive du soja, les petits producteurs déboisent une nouvelle parcelle de forêt pour reproduire ce cycle de culture intensive et déforester ailleurs par la suite. Grâce à l'agroforesterie, ils rentabilisent davantage leur hectare, tout en respectant les sols et la biodiversité. Ce mode de culture durable contribue ainsi concrètement à lutter contre la déforestation. Opérationnellement, nous travaillons avec une ONG locale « Rio Terra » riche de vingt ans d'expérience et nous nous appuyons sur leur savoir-faire. Ils font de la sensibilisation aux conséquences de la déforestation auprès des paysans et de la formation sur la manière de profiter des arbres et de l'agroforesterie. Notre équipe fait également des visites de terrain pour suivre le projet, apporter une expertise, faire des relevés d'indicateurs de suivi pour constater ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré.

Pouvez-vous nous parler de la situation actuelle au Brésil ? Que pensez-vous de sa médiatisation ?

Il y a eu un très fort intérêt médiatique durant trois semaines qui est retombé. Cela a néanmoins permis de mettre en lumière cette situation inquiétante. Tout le monde sait maintenant qu'il y a un enjeu aussi bien politique que citoyen en Amazonie, mais ce n'est pas nouveau.

Au Brésil, nous reboisons également des zones communautaires : outre à l'agroforesterie que l'on soutient, on recrée également un écosystème forestier diversifié avec les populations indigènes. Au total cette année, notre soutien se porte à cent-vingt mille arbres plantés et il a vocation à croître. Mais ce n'est qu'une goutte d'eau par rapport à l'ampleur du problème car on voit que la déforestation

reste massive. D'où l'intérêt de lutter en amont contre la déforestation importée, en tant qu'Etat, entreprise et citoyen. C'est un enjeu essentiel. En tant qu'entreprise par exemple, l'idée est de tendre vers une chaîne de valeur « zéro déforestation », en tant que particulier, je peux acheter du bois certifier ou réduire ma consommation de viande industrielle.

Y-a-t-il selon vous une prise de conscience de la dégradation de l'environnement dans le monde ?

En France, il y a eu, en 2015, la COP 21 qui a été un premier élément déclencheur en faveur du climat et, depuis un ou deux ans on voit des manifestations d'étudiants et d'associations dans les rues avec des gens qui mettent le climat en premier sujet d'inquiétude avant même le chômage ou le pouvoir d'achat. Depuis dix-huit mois il y a en effet une vague incroyable de prise de conscience sur les sujets environnementaux.

Comment pouvons-nous agir en France pour limiter la déforestation ?

La reforestation seule ne va pas résoudre le problème brésilien, il faut avant tout lutter contre la déforestation liée au bétail et au soja. Le meilleur moyen d'agir pour la forêt au Brésil est de changer son mode de consommation. Quand on achète par exemple de la viande industrielle, on sait qu'il y a de fortes chances que l'animal ait été nourri au soja qui vient du Brésil et donc c'est une forme de déforestation importée. Tant qu'il n'y a pas un soja labellisé par exemple, il n'y a pas de certitude qu'il ne soit pas issu de la déforestation et le principe de précaution s'applique.

En tant que consommateur vous pouvez aussi agir en réduisant votre empreinte sur l'environnement et la forêt en particulier. Sur notre site, nous avons mis en place un calculateur qui est basé sur les données de l'ADEME et nous donnons aussi des « trucs et astuces » pour lesquelles nous nous appuyons sur des données du WWF et de la FAO.

Vous avez mis en place un site internet qui permet aux internautes de planter un arbre dans la zone de son choix, pouvez-vous nous en parler ?

On a voulu créer un concept très innovant : la « plantation participative » ou le « crowdplanting » où chacun prend part au projet de reforestation. Cela passe par le choix du lieu de plantation de son arbre. Cette plateforme créée en 2010 permet de découvrir les projets dans le détail, de choisir le lieu de plantation et le nombre d'arbres que l'on souhaite planter. Il y a la possibilité de planter directement en ligne mais aussi d'offrir des arbres en cadeau. Chacun de ces arbres permet de renforcer les services écosystémiques sur le long terme : certains sont destinés à être coupés et d'autres non, tout en restant dans une logique de gestion durable des forêts. L'essence de l'arbre ne peut cependant pas être choisie car il faut conserver un équilibre entre les essences plantées, choisies au préalable dans le cadre du projet. Ce qui fait notre particularité c'est que nous sommes dans un système de réseau et d'entraide où chacun contribue à la réussite d'un projet.

Avec quels types de partenaires travaillez-vous ?

Nos partenaires nous soutiennent sur plan technique, avec des partenariats d'expertise, ou des partenariats opérationnels. Nous travaillons par exemple avec Fransylva et l'ONF pour identifier des projets. Avec l'Inra, nous avons mis en place un indicateur de suivi économique, avec France Nature Environnement c'est un indicateur sur la biodiversité, etc.

Avez-vous un message à faire passer ?

Nous invitons chacun à planter sa forêt, à titre particulier ou professionnel, même si elle est petite. On a tous besoin d'une forêt diversifiée, multifonctionnelle qui sert l'industrie, l'emploi, mais aussi l'environnement et le bien-être.

Interview de Rui Pedro Ribeiro, consultant au Brésil pour IDH

Qu'est-ce qu'IDH

Durant les Accords de Schokland en 2007, les entreprises, les syndicats, les ONG et plusieurs ministères néerlandais avaient reconnu la nécessité d'unir leurs forces pour stimuler le commerce durable. Fondé en 2008, IDH « the sustainable trade initiative » a été développé pour rassembler des partenaires publics et privés, (réunissant des entreprises, des organisations de la société civile, des gouvernements, etc.) afin de fixer conjointement des objectifs ambitieux et de formuler des plans de co-investissement ayant un impact à grande échelle sur les objectifs de développement durable. Sa mission repose sur trois valeurs fondamentales : le rassemblement, le cofinancement et l'apprentissage/l'innovation. IDH est soutenu par de nombreux gouvernements européens et des donateurs institutionnels. Il collabore avec plus de 600 entreprises, des organisations de la société civile, des institutions financières, des organisations de producteurs et des gouvernements dans plus de 40 pays.

Pouvez-vous décrire votre projet dans l'Etat du Mato Grosso au Brésil ?

Nous avons réalisé, au Brésil, que le seul moyen que nous avons réellement pour lutter contre la déforestation et pour préserver les forêts est la mise en place de plans d'aménagement et l'implémentation de la gestion durable des forêts.

Le Brésil a travaillé durant ces 25 dernières années pour établir les règles et le cadre légal pour la gestion des forêts dans la zone amazonienne de manière durable, en terme économique, environnemental et social, que soit dans des aires publiques ou privées.

Le gouvernement a mis en place un cadre légal très important pour les forêts publiques mais malheureusement au Mato Grosso nous n'en avons pas beaucoup. Pour vous donner une idée, la surface totale du Mato Grosso est de 90,3 millions d'hectares dont 20,1 millions d'hectares sont consacrés à des unités autochtones et de conservation, soit seulement 23,4% de sa surface en aires publiques. 32,5 millions d'hectares, 36% de sa surface, sont dédiés à l'élevage et à l'agriculture alors que 37,7 millions d'hectares sont des forêts privées, soit 41,7 % de la surface de l'État. La plupart des plans d'aménagement au Mato Grosso sont privés : actuellement l'État possède 3,7 millions d'hectares de forêts privées gérées durablement et l'objectif de notre projet est d'augmenter ce chiffre à 6 millions d'hectares d'ici 2030. Par ce biais, notre aspiration principale est de combattre la déforestation : si les forêts sont gérées durablement, elles seront maintenues et ne seront pas converties en terres agricoles.

Afin d'atteindre cet objectif, IDH a signé un accord avec « PCI » (Produire, Conserver et Inclure) au Mato Grosso, qui a la capacité de mettre en œuvre cette transformation dans les 10 prochaines années et de les aider à valoriser le bois.



La [stratégie PCI « Produce, Conserve and Include »](#) est le plan de développement durable de l'État. Elle repose sur un large éventail d'objectifs visant à concilier une économie durable à faible émission de carbone avec la conservation de l'environnement et l'inclusion sociale et productive, contribuant ainsi à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets.

Nous avons remarqué au Mato Grosso, que la plupart des efforts que nous avons fait pour mettre en valeur le bois provenant de nos forêts gérées durablement, n'atteignaient jamais les marchés qui valorisent réellement ces bois, tel que le marché européen. Nous encourageons donc fortement l'État à mettre en place des lois sur la gestion durable des forêts pour que ces dernières soient reconnues comme source légale de bois. Nous souhaitons pouvoir valoriser nos bois, comme le font sur leur marché l'Europe, les États-Unis ou même l'Asie.

Nous essayons de comprendre pourquoi nous n'arrivons pas à vendre nos bois en dehors du Mato Grosso. Nous souhaitons donner au bois sa juste valeur et restituer une partie de cette valeur aux producteurs pour qu'ils puissent maintenir cette gestion durable des forêts et in fine, lutter contre la déforestation. Et c'est l'objectif principal de notre projet. Ce que nous essayons d'atteindre à terme est un modèle qui pourrait être accepté par les producteurs et aussi par les consommateurs.

Pour cela nous procédons en quatre étapes et les trois premières étapes sont très importantes. La première consiste en un Benchmark pour comparer le RBUE, qui est la base du système de contrôle des bois importés en Europe, avec SISFLORA qui est le système de contrôle au Mato Grosso, et pour essayer de savoir si ces deux systèmes se correspondent. Les consommateurs européens, veulent non seulement acheter du bois qui répond aux exigences du RBUE mais veulent aussi des bois certifiés. C'est pourquoi, nous avons inclus dans ce Benchmark les trois principaux systèmes de certification qui sont FSC, PEFC et le Bois légal. Nous avons constaté que ces systèmes de contrôle se correspondent parfaitement et que SISFLORA est aujourd'hui au niveau du RBUE en termes de légalité.

Mais nous avons aussi fait un Benchmark auprès du marché et nous avons constaté que ce n'est pas suffisant pour ce dernier. Celui-ci a besoin que ce système de contrôle soit également audité par une tierce partie pour lui assurer que les deux systèmes soient officiellement « synchronisés ».

La seconde étape a consisté dans la rencontre avec les producteurs, les personnes responsables de l'implémentation et du contrôle de SISFLORA et celle responsables du renforcement et de l'application des lois dans l'État du Mato Grosso. Cela dans le but de comprendre comment, les acteurs du côté des producteurs, sont capables d'assurer au marché qu'ils agissent conformément à la légalité et à la gestion durable.

La troisième étape a été de s'adresser aux consommateurs et à l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet en Europe : fédérations de commerce du bois, acheteurs, entreprises de commerce, consommateurs finaux, ONGs, Commission Européenne etc. Nous leur avons demandé ce qu'ils attendaient du bois provenant du Mato Grosso. Nous ne pouvons pas leur demander ce qu'ils veulent du bois provenant du Brésil parce que c'est un pays tellement vaste avec des zones différentes les unes des autres. Nous devons traiter le Brésil État par État car chacun d'eux possède son propre type de forêt. Même au Mato Grosso, les forêts ne sont pas les mêmes à l'Est et à l'Ouest : elles devraient donc être traitées différemment.

Le Mato Grosso étant le plus gros producteur de bois tropical au Brésil nous leur avons donc demandé ce qu'il fallait au bois de cet État pour qu'ils l'achètent. Nous avons compris deux choses : la première est que nous avons raison à propos des besoins du marché européen nécessitant un contrôle par tierce partie. Dire du bien de notre système ne suffit pas, il faut un contrôle externe. La seconde concerne la gestion durable et la certification. Mais nous avons aussi appris qu'il y avait un certain nombre de questions mineures dont nous devons néanmoins nous occuper au cours de ce projet.

Nous avons aussi constaté lors de ces différentes rencontres en Europe qu'il y a une énorme demande en Bois Tropical. Il y a un besoin de substitution pour le béton, l'acier dans la construction.

A la fin de cette étape, nous aurons une vue d'ensemble grâce à laquelle nous pourrons bâtir un modèle pour assurer au marché que le bois du Mato Grosso est fiable : non seulement légal mais géré de manière durable. Nous espérons que ce modèle sera un exemple et motivera plus de personnes au Brésil à mettre en place des plans d'aménagement afin de stopper la déforestation, ce qui est l'objectif du projet.

Comment fonctionne votre partenariat avec CIPEM ?

[Le Centre des producteurs et exportateurs de bois de l'État du Mato Grosso \(Cipem\)](#) est l'union de huit syndicats d'employeurs du secteur forestier, qui vise à organiser et à renforcer le secteur. Elle encourage la productivité et la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés de manière durable, dans le respect de la législation en vigueur et en harmonie avec l'environnement. Fondé le 2 juillet 2004, le Cipem couvre 100% des municipalités qui produisent du bois indigène au Mato Grosso et travaille à dédramatiser l'image du secteur forestier. Le secteur est la 4ème économie de l'Etat et a une grande importance dans le développement économique et social, à travers le recouvrement des impôts et la création d'emplois.

Le CIPEM fait partie du projet, c'est plus fort qu'une simple collaboration. IDH et CIPEM sont tous deux membres du PCI. Pour ce projet IDH a signé un accord à la fois avec CIPEM et avec l'Agence de l'environnement du Mato Grosso pour avoir le soutien complet à la fois des producteurs et de l'organisme chargé du renforcement des lois et afin de construire avec eux un modèle qui peut être appliqué sur le terrain. Au sein du CIPEM on retrouve toute la chaîne de valeur du Mato Grosso : des propriétaires forestiers, des opérateurs en charge de mettre en place les plans d'aménagement durables, des industriels de la forêt, etc. Ils ont compris que respecter les règles de gestion durable et de légalité ne peut être que bénéfique pour eux. Ils sont très enthousiastes à l'idée valoriser davantage leurs produits et de pouvoir le commercialiser sur de nouveaux marchés. Mais nous devons commencer petit puis grandir à partir là.

Quand le projet a-t-il débuté, quelle est sa durée ?

Nous avons commencé en septembre 2019 et c'est un projet de 6 mois donc nous espérons avoir terminé en février 2020. Nous avons accompli les trois premières phases, et nous traitons actuellement toutes les données que nous avons rassemblées. Lorsque le modèle sera construit, il doit être approuvé par CIPEM, IDH et l'Agence de l'environnement mais aussi par les consommateurs. Et la dernière étape du projet sera la mise en place et le pilotage de ce modèle.

Comment travaillez-vous avec le gouvernement de l'État du Mato Grosso ?

Nous avons un immense soutien de la part de l'État pour ce projet. Ce sont eux qui doivent mettre en place le SISFLORA et, ce qui nous réjouit c'est qu'ils accepteraient d'être audité par une tierce partie. Bien sûr il faut rester prudent car certaines informations doivent être protégées mais en dehors de cela, ils sont très ouverts à ce sujet. A mon sens, pour le Brésil, le seul moyen de nos jours pour lutter contre la déforestation c'est la gestion durable des forêts. Le bois est la solution, ce n'est pas le problème, il est la clé pour que les forêts prennent de la valeur et soient protégées.

Que pensez-vous de l'agroforesterie ?

Je pense que c'est une bonne chose. Mais ce n'est pas une vraie solution pour les forêts tropicales. En effet, la forêt regorge de nombreux autres produits que bois et cette économie est importante mais, de mon point de vue, on ne peut pas la mettre en place si on n'a pas mis en place de plan d'aménagement de cette forêt. L'agroforesterie suppose de plus, que vous coupez des arbres pour y mettre des cultures. Mais c'est une méthode qui peut être utilisée pour des terres qui ont déjà été déforestées. Notre solution est différente : comme expliqué plus tôt, la plupart des forêts du Mato Grosso sont des forêts privées et pour éviter que les propriétaires se mettent à déforester nous les incitons à instaurer un plan d'aménagement durable sur toute la surface de leur forêt. Ce qui leur permettra de gagner de l'argent grâce aux produits générés par cette forêt, et de les préserver.

Pourquoi avoir choisi le Mato Grosso pour ce projet ?

Parce que le Mato Grosso est un État où l'agriculture est très développée, et que de ce fait, il a un énorme enjeu lié à la déforestation. L'État a beaucoup combattu ce problème cette dernière année, en dépensant beaucoup d'argent, en encourageant les gens à ne pas créer d'autres terres à cultiver et au Nord du Mato Grosso à ne pas toucher à la forêt amazonienne, en poussant les producteurs à la légalité et la gestion durable des forêts. Je pense qu'aujourd'hui le Mato Grosso est le meilleur État du Brésil luttant contre ce problème car le gouvernement, le service de renforcement des lois, les producteurs sont tous engagés. Pour moi, cet État est maintenant dans une bonne position pour amorcer et piloter quelque chose qui peut être utilisé comme communication positive vers les autres États du Brésil.

Un message à faire passer ?

Ce projet est toujours en cours, nous n'en avons pas encore les résultats définitifs. Mais j'insiste sur le fait que le bois et la gestion durable des forêts est LA solution pour combattre la déforestation.

Nous en sommes convaincus : c'est pourquoi nous sommes là, c'est pourquoi IDH met autant d'énergie dans ce projet.

Entretien Frédéric Amiel, Chercheur, Biodiversité et Chaînes globales de valeur à l'IDDRI



Qu'est-ce que l'IDDRI ?

L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales ou Iddri, est un « think tank » qui permet de mettre à disposition des synthèses basées sur la meilleure connaissance possible des résultats scientifiques à destination des décideurs qu'ils soient politiques ou économiques. Nous sommes en quelque sorte une interface entre le monde scientifique et le monde de la décision politique et économique principalement sur les sujets liés au développement durable.

Basée à Paris, notre équipe est composée d'une cinquantaine de personnes et nous travaillons autour de quatre programmes : le climat et l'énergie, la biodiversité dans lequel je travaille, la gouvernance (l'aide au développement, les inégalités) et les océans. Nous avons aussi tout un réseau de partenaires : une dizaine de « think tank » et d'instituts de recherche, qui nous permettent de travailler à l'échelle internationale.

Vous travaillez « sur l'impact de la chaîne globale de valeur des produits agricoles tropicaux sur la déforestation », pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre mission ?

Je travaille sur un projet spécifique sur le commerce du cacao qui s'inscrit dans un programme de recherche sur les chaînes globales de valeur des produits tropicaux. L'idée est de comprendre l'impact de ces cultures tropicales sur la biodiversité en général et sur la forêt en particulier ; comprendre surtout comment l'organisation du marché, en aval de la production, permet d'identifier des leviers pour une meilleure préservation de la biodiversité. Nous avons par exemple identifié que l'agroforesterie était mise en avant par les producteurs et les personnes qui commercialisent les produits agricoles. Puis nous avons fait une synthèse (ce qu'on appelle un état de l'art de la science) qui nous permet notamment d'alerter sur le fait que même la meilleure agroforesterie reste une dégradation de la forêt par rapport à l'état naturel. Il y a beaucoup d'acteurs qui imaginent qu'un système agroforestier et une forêt sont la même chose. Il y a des arbitrages à faire, il faut trouver des zones de développement agricole, cartographier les zones dans lesquelles on va développer de l'agroforesterie et celles dans lesquelles on va conserver la forêt sans en dégrader le biome.

Concernant l'impact des produits agricoles tropicaux sur la déforestation, quelle est dans les grandes lignes, la situation mondiale actuelle ?

Aujourd'hui on sait que l'agriculture, y compris l'élevage, est la première cause de déforestation. Au niveau mondial, on constate des situations problématiques dans les forêts tropicales notamment dans le bassin de l'Amazonie, l'Afrique Centrale, et la forêt Indo-malaisienne. Le débat qui se poursuit depuis des années c'est la part de l'agriculture industrielle que l'on va trouver plutôt dans le bassin amazonien et en Indonésie et celle de la petite agriculture paysanne plutôt pointée du doigt en Afrique Centrale. Ce n'est pas toujours évident de faire la distinction entre la part de déforestation attribuable à ces deux pratiques, sachant qu'elle se distinguent aussi par leur destination : l'agriculture industrielle est souvent une agriculture d'export et l'agriculture paysanne est plutôt destinée à la consommation locale, (sauf le cas particulier du cacao). On remarque tout de même des surfaces cultivées plus importantes pour les cultures de rente, dédiées à l'export.

Que pensez-vous de la situation au Brésil ?

Nous suivons en effet l'état de la dégradation et surtout des politiques de conservation au Brésil comme d'ailleurs dans l'ensemble des systèmes forestiers. Nous commençons à nous pencher dans le

cadre de la Stratégie Nationale sur la Déforestation Importée (SNDI) sur l'impact de nos importations de soja sur la déforestation au Brésil et en Amérique Latine. Au sujet de la dynamique de déforestation nous sommes dans une situation préoccupante parce qu'après une courte phase d'amélioration entre 2004 et 2012 (avec une baisse de 80% des taux de déforestation annuelle) on note une reprise de la déforestation depuis six ans qui est accompagnée d'une volonté politique d'encourager la « recolonisation de l'Amazonie ». C'est inquiétant en termes de signaux politiques et on s'attend à des chiffres exceptionnellement hauts pour 2019.

Avez-vous des exemples d'initiatives en matière gestion durable des forêts, ou d'agroforesterie au Brésil ?

J'ai surtout travaillé sur le cacao, or le Brésil n'est pas un gros pays producteur... En revanche, on a pu identifier qu'au Brésil, on trouve les forêts à cacao les plus variés. Les systèmes de « cabruca » sont vraiment des agroforêts extrêmement diverses. Elles sont développées par remplacement progressifs des arbres naturels par des cacaoyers : il y a ainsi une vraie conservation des différentes strates de végétation et également une préservation de la faune de mammifères locaux dans ces agroforêts. Ce qui n'a rien à voir avec ce qu'on peut trouver dans d'autres pays, tant en Amérique latine qu'en Afrique ou en Asie. Mais ce sont en fait des systèmes traditionnels et pas forcément des systèmes mis en place par des institutions privées ou publiques. Il y a aussi beaucoup de travaux de recherche, sur la façon dont on peut pérenniser ces modes de production au Brésil et dans les pays alentour.

Quelles seraient selon-vous les solutions pour limiter la déforestation et la dégradation des forêts ?

C'est une question importante notamment pour la SNDI dont l'ambition est aussi d'intégrer les notions de dégradation. Concernant l'exploitation forestière, sauf peut-être pour quelques réfractaires, tout le monde est maintenant passé à l'exploitation « sélective ». On est donc bien plutôt sur ce qu'on va appeler de la dégradation, même si aujourd'hui la définition n'est pas tranchée : à partir de quand parle-t-on de dégradation ? De déforestation ? Quelles sont les successions d'activités dans les forêts ? Est-ce que la dégradation précède systématiquement la déforestation ? Est-ce qu'au contraire l'exploitation sélective est une forme de conservation des massifs forestiers ? Une forme de préservation face aux exploitations agricoles ? Ce sont des sujets en débat et ce qui est intéressant avec la SNDI c'est qu'elle a ouvert de vrais chantiers d'étude sur ces questions. On peut espérer que le travail engagé va sinon dégager des réponses définitives, en tout cas dégager des pistes d'amélioration du marché, pour s'assurer que tout monde ait une vision identique de la direction dans laquelle il faudrait aller.

Concernant une solution possible pour limiter ces dégradations et la déforestation, il faudrait adapter le marché à la nécessité d'une gestion durable des ressources ce qui veut dire très concrètement, une baisse des volumes. Et il faut aussi porter une attention particulière aux modèles de production. Comme je le disais tout à l'heure, il faudrait « planifier » d'une certaine manière l'exploitation des ressources naturelles dans les milieux forestiers, cartographier les zones de protection, les zones d'exploitation, les zones de conversion agricole, les décider de manière rationnelle et ensuite il faudrait transformer les chaînes de valeurs logistiques pour qu'elles soient capable de s'adapter à cette planification.

Pour la plupart des produits agricoles responsables de la déforestation, les chaînes de valeur logistiques sont dépendantes d'un approvisionnement en continu. Une des premières conséquences qu'aurait une planification de l'exploitation des ressources, c'est la rupture d'approvisionnement, ou en tout cas la fluctuation des niveaux d'approvisionnement en fonction des années, des situations climatiques, de la capacité de charge de nos écosystèmes naturels. Aujourd'hui tout ce qui nécessite un appareil de transformation industriel important (huile de palme, cacao, pâte à papier etc.) n'est pas adapté à l'exploitation des ressources compatible avec la variation des cycles naturels. Il faudrait transformer ces appareils industriels et cela nécessite de l'investissement de la part des acteurs privés mais aussi des institutions publiques.

Entretien avec Franck Santos, Directeur, TRADELINK France

Pouvez-vous nous présenter [Tradelink](#) ?

Tradelink est un groupe anglais familial créé en 1989. Initialement tourné vers le sourcing Asie et Brésil, il a vu son activité se diversifier par l'intégration d'une usine de transformation à Belém, dans l'État du Pará, tournée à l'export principalement vers l'Europe et les Etats-Unis mais aussi par la création de centres d'importation et de distribution aux Etats-Unis, en France, au Portugal, en Belgique, en Afrique du Sud, en Angleterre et en Asie. L'activité porte exclusivement sur les produits bois et dérivés (du produit brut, parquets, lames de terrasse, aux panneaux, profilés, contreplaqués...) tous continents.



En France, Tradelink est présente depuis plus de 28 ans avec une équipe de 7 personnes, un stock distribué sur 3 bases logistiques (Nantes / Honfleur et Est de la France) et une gamme de produits pour l'industriel, le Négoce et la GSB.

Quelles sont les activités de votre filiale au Brésil ?

Notre filiale brésilienne basée dans le pays depuis plus de 25 ans est divisée en 3 pôles :

- L'industrie avec la production de bois bruts, parquets massifs, lames de terrasse et l'export à l'international pour nos filiales mais aussi pour des clients en achat direct.
L'usine dispose d'une capacité de 3000 m3 de séchage mensuel, d'une production de plus de 60 containers par mois en produits manufacturés, d'un outil industriel automatisé et performant avec une équipe de 150 personnes.
- Le sourcing couvrant nos approvisionnements sur le continent sud-américain pour l'ensemble du groupe
- Le service "environnement" dans notre pôle administratif

Comment mettez-vous en œuvre la procédure de Diligence Raisonnée pour vos importations de bois sur le territoire européen ?

La légalité est un sujet majeur pour nous. Elle doit l'être pour nos clients.

Tradelink travaille depuis plusieurs années sur les procédures d'achats en respect du Lacey Act aux Etats-unis et du RBUE en Europe.

Concernant notre procédure d'achats, le niveau d'exigence est le même pour tous les pays dans lesquels nous travaillons. Nous disposons d'un service "Environnement" groupe avec un responsable basé à Londres et, au Brésil, un service interne "Environnement" dirigé par un ingénieur forestier dédié à l'analyse de la chaîne de traçabilité et, si nécessaire, à l'inspection sur site. Notre procédure de contrôle documentaire très complète est aussi facilitée par notre accès à des bases de données de l'IBAMA. Il faut noter que notre usine et notre bureau de sourcing ne font qu'un, ils sont sur les mêmes installations et ont accès aux mêmes informations. Nous contrôlons ainsi notre chaîne d'approvisionnement de A à Z.

L'analyse documentaire nous oblige fréquemment à refuser des chargements.

D'ailleurs il nous arrive également de faire parfois appel à des organismes tiers, de manière à pouvoir croiser les informations.

Nous sélectionnons tous nos fournisseurs de matières premières pour l'usine de manière stricte.

Les forêts avec lesquelles nous travaillons se trouvent dans l'État du Pará, pour des raisons de flux logistiques, de coût mais aussi de contrôle : nous n'achetons pas dans les forêts des autres États car les documents ne sont pas les mêmes et les systèmes d'informations peuvent être différents.

La procédure de Diligence Raisonnée (DR) pour nos importations passe impérativement par une analyse poussée et réelle de chaque document faisant parti de la liste de contrôle. Cela paraît basique mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. Par exemple pour le Brésil, certains se satisfont encore d'une GF3 et d'un set de documents purement pour la forme. Il faut aussi noter que notre procédure d'achat (et notre DR) est en permanente évolution.

Nous adhérons en Angleterre à la TTF (Timber Trade Federation) et en France au LCB et à sa DR. Nous sommes conscients de notre exposition et de notre rôle dans la chaîne d'approvisionnement. Nous achetons aussi quand nous le pouvons, des produits certifiés (au Brésil mais aussi en Asie) même si parfois nous n'arrivons pas à le valoriser à la vente. Ce qui est d'ailleurs dommage. Notre objectif a toujours été de valoriser nos clients, nos produits et donc leurs origines et la Légimité.

Les incendies de cet été, particulièrement relayés par les médias, ont-ils impactés votre activité ?

Je suis relativement surpris que ce sujet soit si médiatique cette année et je pense qu'il est important de s'y intéresser. Des incendies ont lieu tous les ans au Brésil. Ils sont de toutes sortes, aussi bien liés à l'agriculture, à l'élevage mais aussi à l'extraction de bois. Je ne peux pas me permettre de juger l'impact d'une ou autre activité mais ce n'est pas nouveau de mon point de vue. Je ne sais pas non plus si c'est lié ou non à la réunion du G7 de cet été mais la période était plutôt propice.

Au final, nos clients nous questionnent mais cela ne nous impacte pas vraiment, même si la pression est de plus en plus importante sur notre activité et sur l'environnement en général.

Comment pouvons-nous agir en France en tant que consommateur pour limiter la déforestation ?

Je pense qu'il faut valoriser la ressource, dans certains cas la certification, mais aussi l'origine des bois. Cela veut dire valoriser les intervenants. La valorisation passe effectivement par un côté financier.

Beaucoup de clients privilégient le prix au détriment de l'origine et de la légalité notamment, en passant par des intermédiaires (ou pas). Je défends effectivement la position de l'importateur et sa responsabilité en tant que metteur sur le marché. Le client qui achète directement au Brésil ou via un agent (et qui importe donc), s'expose légalement, sans le vouloir, par manque de conseil et peut participer indirectement à la déforestation. Ce n'est bien sûr pas le cas de tout le monde.

Il est donc de notre responsabilité mais aussi de celle du LCB, d'éduquer, d'informer.